

Un juge donne raison à un employeur catholique contre le HHS Mandate

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Brèves](#), [Obamacare vs. catholiques](#), [Points non négociables](#), [Rapports Église/État ; Laïcité](#)

Date : 30 novembre 2012



CatholicVote.org signalait hier par courriel une victoire judiciaire survenue la veille dans le combat opposant des institutions ou des entreprises catholiques au **HHS Mandate**. Un juge fédéral d'un tribunal d'appel (du 8^{ème} Circuit) a agréé la demande faite par **Frank O'Brien** un catholique dirigeant l'entreprise **O'Brien Industrial Holdings LLC** de St. Louis (Missouri), de ne pas appliquer, pour des raisons de conscience religieuse, les dispositions du **HHS Mandate** du gouvernement fédéral, annulant ainsi la décision d'un tribunal de première instance survenue en octobre dernier. Cette décision ne fait que suspendre l'application du **HHS Mandate** à cette entreprise particulière, ce qui ne veut pas dire que la procédure judiciaire est terminée...